

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

DISCOURS DE DIDIER DOUSSET

Mercredi 8 mai 2019

Monsieur le Président du Comité d'Entente des Anciens Combattants et Victimes de Guerre,

Messieurs les Présidents d'Associations d'Anciens Combattants,

Mesdames et Messieurs les représentants des Autorités Civiles et Militaires,

Messieurs les Porte-drapeaux,

Madame la Députée, Chère Maud PETIT,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Corps Constitués,

Mesdames et Messieurs les Présidents d'Associations,

Monsieur le Maire Honoraire, Cher Jean-Jacques JEGOU,

Mesdames et Messieurs les Adjointes au Maire Honoraires,

Madame la Conseillère Départementale, Chère Sabine PATOUX,

Mesdames et Messieurs les Elu(e)s, Cher(e)s Collègues,

Chers Jeunes du Conseil Municipal des Enfants,

Mesdames et Messieurs,

Le 8 mai 1945 est signé l'armistice qui met fin à six années de conflits et d'occupation en France. Cette guerre se révélera la plus meurtrière de toute l'Histoire de l'humanité avec 62 millions de victimes dans le monde.

Des atrocités ont été commises dans le cadre des opérations militaires, mais également sur les populations bombardées. Des villes françaises ont été entièrement dévastées telles que Caen, Le Havre, Brest...

Pour remporter la victoire, le rôle des combattants de la liberté venus des Etats-Unis, de Grande Bretagne, du Commonwealth et les sacrifices de tant d'autres nations et de nombreux soldats ont été décisifs.

Aujourd'hui, 75 ans plus tard, nous leur renouvelons toute notre gratitude et nous leur rendons hommage.

Nous devons rendre hommage à tous les soldats qui ont combattu, qui se sont sacrifiés, à toutes les femmes et tous les hommes qui ont œuvré au sein des réseaux de la Résistance et qui ont œuvré pour la victoire.

En effet, la célébration de la victoire du 8 mai 1945 n'est pas seulement l'affaire des Anciens Combattants, des élus et des corps constitués. Elle est fondamentalement l'affaire de tous les citoyens de notre Pays et, pour nous, l'affaire de tous les Plesséens.

[????] De jeunes hommes de notre commune sont partis sur le front et certains ne sont jamais revenus. Nous adressons à leurs familles notre reconnaissance infinie pour ces sacrifices.

Notre devoir de mémoire est essentiel pour reconnaître le sacrifice de tous ces soldats, de toutes ces personnes et de leur famille. Le devoir les a poussés à se battre pour la liberté et le bien. Le courage les a menés à la réussite tous ensemble.

Notre devoir de mémoire est essentiel pour notre présent et notre avenir.

N'oublions pas que notre paix est fragile et que les attaques telles que les attentats qui sont perpétrés actuellement sont des menaces constantes pour la démocratie.

Le combat pour la Paix et la Liberté est donc loin d'être terminé.

Il nous appartient de le mener en nous appuyant sur le courage des combattants de la liberté qui nous ont précédé.

C'est, pour nous, autant de raisons de plus de regarder avec attention le passé de notre Europe, d'en méditer les leçons, d'honorer la mémoire des victimes des conflits qui l'ensanglantèrent et surtout, encore, toujours, ensemble, AGIR.

C'est, en effet, au-delà des discours d'hommage, notre premier devoir vis-à-vis de celles et ceux à qui nous devons aujourd'hui notre liberté : tout faire pour garantir la PAIX à celles et ceux qui nous suivront dans la grande marche de l'humanité.

J'aimerais terminer mon propos en citant Pierre Brossolette, grand résistant français : « *Ce que nos morts attendent de nous, ce n'est pas un sanglot, mais un élan* ».

Vive la paix !

Vive la liberté !

Vive la République et vive la France !